
Rapport annuel du Conseil d'éthique 2020

1. Introduction

Comme les journées suisses de la statistique 2020 et donc aussi la réunion annuelle de la SSS-O ont été reportées d'un an en raison de la pandémie de coronavirus, ce rapport intermédiaire du Conseil d'éthique couvre la période allant des journées statistiques de Cham en novembre 2019 à la fin décembre 2020.

Au cours de cette période, le Conseil d'éthique a tenu quatre réunions (11 février, 23 juin, 18 août et 17 novembre). Seule la première réunion a pu se faire sur place; les trois autres se sont tenues sous forme de conférences en ligne en raison du coronavirus. Il convient de le noter à ce stade: Le Conseil d'éthique n'est probablement pas le seul à avoir fait l'expérience qu'au moins certaines des réunions "traditionnelles" tenues jusqu'à présent peuvent être organisées en ligne sans problème. Des points de l'ordre du jour bien préparés peuvent être traités efficacement de cette manière. Cependant, il est également devenu évident que des discussions stimulantes et approfondies sont plus faciles à mener en face à face à la table de réunion qu'en ligne. Cela devient particulièrement important lorsque, comme c'est le cas pour le Conseil d'éthique, qui s'est en grande partie renouvelé. Néanmoins, le Conseil d'éthique a rapidement trouvé ses marques en tant qu'équipe et envisage sur la base de l'expérience faite de considérer une conférence en ligne comme option à l'avenir, en fonction de l'ordre du jour.

2. Membres

Lors de l'assemblée annuelle de la SSS-O de novembre 2019, les membres suivants ont été élus ou réélus pour les quatre prochaines années (jusqu'en 2023) :

Président:	Peter Laube, Bâle (nouveau)
CORSTAT:	Alexandre Oettli, Statistique Vaud Martina Tresch, Bureau des affaires économiques du canton de Schwyz (nouvelle)
Statistiques fédérales:	Marc Gindraux, Office fédéral de la statistique (nouveau) Jean-Pierre Renfer, Office fédéral de la statistique Markus Wüest, Office fédéral de l'environnement (nouveau)
Expert:	vacant
Bureau du secrétaire:	Nadia Scherer, Office fédéral de la statistique, jusqu'au 30 juin 2020 (Stéphane Maillard, Office fédéral de la statistique, depuis le 1er juillet 2020)

Le nouveau président, Peter Laube, a été élu pour succéder à Gianantonio Paravicini Bagliani, qui occupait cette fonction depuis 2016 et qui a démissionné à la fin de la législature 2016-2019. Lors de la réunion inaugurale du Conseil d'éthique le 11 février 2020 Jean-Pierre Renfer a été élu vice-président.

Seuls Jean-Pierre Renfer et Alexandre Oettli apportent leur expérience en tant qu'anciens membres du Conseil. Martina Tresch occupera le siège laissé vacant par Josef Troxler au nom de la CORSTAT, tandis que Marc Gindraux et Markus Wüest remplaceront leurs prédécesseurs Jürg Furrer et Jean-Claude Wagnon au nom de la statistique fédérale. Le siège dit d'expert pour la représentation du domaine non statistique est actuellement vacant.

Nadia Scherer a assuré le Secrétariat depuis avril 2014 de manière exceptionnelle. Suite à son départ pour le DFAE le 1er juillet 2020, Stéphane Maillard a repris le Secrétariat, qu'il avait déjà dirigé de 2010 à mars 2014.

Le Conseil d'éthique a été profondément attristé par la nouvelle du décès des suites d'un accident d'Alfred Ulmer, responsable des statistiques de l'éducation dans le canton de Zurich. "Fredri" avait exercé la fonction de réviseur pour le Conseil d'éthique depuis 2018 en tant que représentant de la DRSA.

3. Priorités du Conseil d'éthique 2020 - 2023

Lors de sa première réunion, le Conseil d'éthique a défini les priorités pour les quatre prochaines années. Fortement orientées vers les priorités précédentes elles visent donc à assurer la continuité tout en ouvrant certaines possibilités de développement. L'examen de la liste des priorités ([Priorités](#)) et du plan de mise en œuvre ([Plan de mise en oeuvre](#)) montre que certaines activités ont dû être reportées ou ralenties en raison de la pandémie de coronavirus. D'autres, en revanche, ont pris plus d'ampleur que prévu. Il s'agit avant tout des défis liés aux fondements juridiques (loi sur la statistique fédérale) et éthiques (Charte) découlant de la prochaine extension des tâches de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Il convient de mentionner le programme national de gestion des données (NaDB) (utilisation multiple des données dans le cadre du principe de l'utilisation unique) et la création d'un centre de compétence pour la science des données. Les offices statistiques régionaux seront probablement impliqués dans le processus avec un certain retard. Les activités les plus importantes du Conseil d'éthique au cours de l'année considérée sont brièvement décrites ci-dessous.

3.1 Journées statistiques

Les sujets d'actualité du Conseil d'éthique devraient être présentés dans un atelier. Voici un extrait du résumé: "L'évolution des besoins d'information et du paysage médiatique qui accompagne le développement technologique ne constitue pas seulement un défi pour la statistique publique, elle touche également le Conseil d'éthique. En vue de la numérisation, le document souligne les domaines de responsabilité dont le Conseil d'éthique devra s'occuper à l'avenir". Une contribution actualisée peut bien entendu être présentée lors des journées de la statistique du 6 au 8 septembre 2021.

3.2 Projet EVALCHARTA

Il s'agit d'un projet lancé par la CORSTAT dans le but d'observer spécifiquement la mise en œuvre des principes de base de la Charte de la statistique publique suisse dans les offices régionaux de statistique sur la base d'une auto-évaluation, de mettre en évidence les meilleures pratiques et d'en tirer des mesures d'optimisation. Le président du Conseil d'éthique suit les travaux du groupe d'accompagnement à titre consultatif et participe activement aux ateliers. Toutes ces activités ont

désormais été déplacées au printemps 2021. En 2020, le groupe d'accompagnement ne s'est prononcé que sur certaines exigences concernant le choix des sujets.

3.3 Expansion du réseau, échange d'informations

En raison de la pandémie liée au coronavirus, l'échange d'informations a quelque peu souffert. Le réseau existant a pu être maintenu numériquement, mais l'expansion prévue n'a pu se faire que de façon très limitée. Ces deux éléments sont bien sûr importants pour le Conseil d'éthique, qui vient d'être largement renouvelé. Il est à espérer que l'établissement de contacts avec de nouveaux organes ou, de manière générale, l'entretien proactif de relations, par exemple avec les médias, sera plus facile au cours de l'année à venir, lorsqu'il sera possible de se réunir à nouveau normalement. En espérant donc qu'il sera à nouveau possible de participer à des événements et d'y renouer des contacts.

3.4 Questions d'éthique des données relatives à l'extension prochaine des tâches de la statistique publique

Comme mentionné, la statistique publique sera confrontée à un changement de paradigme avec l'adoption de nouveaux domaines – NaDB, Open Government Data; Data Science Center – ce qui soulève des questions concernant les fondements juridiques et éthiques. Afin de connaître le processus d'extension et de pouvoir s'y intégrer correctement "de l'extérieur", un document de base intitulé "Questions d'éthique relatives aux données dans le domaine statistique" a été préparé. Ce document a été rédigé conjointement par Samuel Schütz (OFS) et le président du Conseil d'éthique. En commençant par une description de la situation actuelle, le document décrit les pistes et les questions que la statistique publique et le Conseil d'éthique devront aborder dans les années à venir. Sa conclusion repose sur une proposition de ligne de conduite qui reste encore à concrétiser dans l'année à venir.

Réduit à deux phrases, le document conclut que nier les opportunités résultant de la transformation numérique et les ajustements associés équivaldrait à long terme à une perte de crédibilité des produits de la statistique publique. La confiance dans le label "statistique publique" ne peut être maintenue que si la statistique publique est capable de fournir des réponses stratégiques innovantes dans la nouvelle situation concurrentielle, qui vont au-delà des méthodes et technologies traditionnelles.

Lors de sa réunion du 17 novembre 2020, le Conseil d'éthique a pris note du document en tant qu'information et a salué la transparence de la démarche. Il s'est engagé à traiter les questions d'éthique relatives aux données qui se poseront à la suite de l'extension et à soutenir la recherche de possibilités de mise en œuvre. Concrètement, il s'agira d'abord d'examiner dans quelle mesure les innovations émergentes sont conformes aux principes de la Charte, et si respectivement où des adaptations et des ajouts aux principes de la Charte sont nécessaires pour les rendre compatibles avec les exigences éthiques.

3.5 L'évaluation de la Charte

En ce qui concerne la Charte, la procédure itérative signifie qu'une révision n'est susceptible d'être mise en œuvre qu'au cours des prochaines années. La phase pilote du programme NaDB durera jusqu'au printemps 2023, et le Data Science Center ne commencera ses travaux qu'en 2021. L'évaluation de la Charte, attendue au moins tous les cinq ans et dont la dernière révision remonte à 2012, est ainsi encore reportée. Comme il s'agit de la seule façon de prendre en compte et de

mettre en œuvre les résultats du processus en cours, le Conseil d'éthique salue cette démarche. Il soumettra une proposition correspondante aux organismes responsables (OFS et CORSTAT).

3.6 Rôle du Conseil d'éthique

La clarification prévue du rôle et des tâches du Conseil d'éthique est étroitement liée à l'extension prochaine des tâches de la statistique publique. Il serait erroné de finaliser le rôle du Conseil d'éthique déjà maintenant alors que le processus d'élargissement est en cours. Il est plus important que le Conseil d'éthique participe au processus et s'interroge sur les principes de la Charte et sur le rôle du Conseil d'éthique dans la clarification des questions éthiques qui se poseront au fur et à mesure. De cette façon, la clarification du rôle lui-même devient une partie du processus en cours. Dans ce contexte, la question de l'ancrage institutionnel du Conseil d'éthique devrait également être abordée en même temps que celui des organismes responsables.

3.7 Divers

Il n'y a eu aucune demande d'envergure au Conseil d'éthique au cours de l'année considérée. Les demandes de moindre ampleur ont pu être traitées dans le cadre d'un échange avec les personnes respectivement les institutions concernées. A noter une requête juste avant le changement d'année du canton de Neuchâtel concernant les statistiques sur la charge fiscale publiées par l'Administration fédérale des contributions qui occupera le Conseil d'éthique l'année prochaine.

PL / 31.12.2020